



Résiliation en téléphonie et colis égaré ?

Par **nacera_old**, le **02/09/2007** à **19:35**

Je me suis abonné à 9 mobile le 26/07 , j'ai renvoyé le colis contenant la carte SIM + le téléphone portable dans son colis d'origine le 31/07 pour soit un échange de telephone ou une résiliation (délai de rétractation) et ils disent ne pas avoir reçu mon colis alors que j'ai l'accusé de réception tamponné neuf cegetel ; je leur ai envoyé le 14/08 la photocopie de l'accusé de réception toujours en recommandé mais comme par hasard ils n'ont rien reçu . Que dois-je faire ?